



FORMATION CONTINUE ENTRAINEUR 1

Saison 2018/2019

Le Comité départemental de Seine-Saint Denis de Tir à l'Arc met en place pour la saison 2019/2020 une formation continue pour les « Entraîneur 1 » afin de maintenir en statut cadre actif votre diplôme d'entraîneur 1.

Date

- 7 avril 2019,

Lieu

Parc interdépartemental des Sports
51 avenue Roger Salengro, 93120 La Courneuve

Objectifs de la formation continue

La formation continue des entraîneurs 1 a pour but de développer les connaissances et les compétences des stagiaires. A ce titre cette formation peut prendre la forme d'un apport théorique suivi d'une mise en situation pratique. Le suivi de cette formation permet à l'entraîneur de prolonger son statut actif pendant une durée de 3 ans.

Conditions d'entrée en formation

- Etre licencié à la Fédération Française de Tir à l'Arc
- Etre titulaire du diplôme d'entraîneur 1 ou 2,

Coût de la formation

Le Comité Départemental 93 prend en charge la totalité des coûts de la formation pour les archers du 93. 50 € pour les archers d'autres départements.

Inscription

La pré-inscription se fait via votre espace licencié sur le site de la Fédération : www.ffta.fr

Pour vérifier l'état de votre diplôme et sa date de fin, rendez-vous sur votre espace licencié onglet formation

2018

Mes Infos | **Ma Formation** | Mon Palmarès | Consulter un Palmarès | Prescriptions Sportives | Consultation des classements | Inscription à une formation | Déconnexion

Me LYDIA TYTGAT - Mes informations personnelles
Droits et Rôle : Mes informations personnelles

Ma Formation

Filtres
Type de Formation : Tous

Formation fédérale Initiale Entraîneur 2 | 04/11/2015 | Actif

Diplôme n° : E2201625006
Structure : 2500 ILE DE FRANCE
Code Postal : 93430
Lieu d'Obtention : CHENNEVIERES SUR MARNE
Date d'Obtention : 04/11/2015
Date de fin : 04/11/2018
Etat : Actif
Commentaires :
Date de création : 04/11/2015 15:36:35
Session de formation : Entraîneur 2 organisée du 14/06/2014 au 24/10/2015